

*Certifié sincère et véritable le 28 mars 25
Laurent MAMY, Gérant*

SELARL du Docteur Laurent MAMY
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 851 400 euros
Siège social : 31 avenue Foch 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
RCS CRETEIL 818 505 075

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du 28 mars 2025

TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport de la gérance sur l'exercice clos le 30 septembre 2024 et pris connaissance des comptes sociaux dudit exercice se traduisant par un résultat de 80 650 euros et un total de bilan de 1 288 773 euros, l'Assemblée générale décide de les approuver.

Cette résolution est ...

DEUXIEME RESOLUTION

Relativement aux dispositions de l'article 223 quater du CGI, l'assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du CGI d'un montant global de 964 euros se traduisant par une imposition de 145 euros.

Cette résolution est ...

TROISIEME RESOLUTION

Constatant que le résultat de l'exercice est de 80 650.74 euros, l'assemblée générale décide d'approuver la proposition de la gérance de l'affecter selon :

- . 4 033.00 euros : Réserve légale
- . 76 617.74 euros : Report à nouveau

Cette résolution est ...

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée donne quitus à la Gérance de sa gestion.

La résolution est ...

CINQUIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée générale constate que les dividendes et autres revenus distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30-sept-21	22 900,00	0.00	0.00
30-sept-22	22 900,00	0.00	0.00
30-sept-23	36 910,00	0.00	0.00

Cette résolution est ...

SIXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce, l'assemblée générale décide d'approuver les conventions y mentionnées.

Chacune de ces conventions, soumises à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, est ...

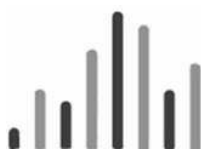
SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Monsieur Laurent MAMY ou toutes personnes porteuses de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit, notamment délivrer toutes copies de la présente AG et la certifier conforme.

Cette résolution est ...

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Évènements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Immobilisations incorporelles	2
2.1.2	Immobilisations corporelles	3
2.1.3	Tableaux des amortissements	4
2.1.4	Immobilisations financières	4
2.1.5	Produits à recevoir	8
2.1.6	Créances	9
2.2	Passif	10
2.2.1	Capitaux propres.....	10
2.2.2	Provisions pour risques et charges	11
2.2.3	Dettes financières et autres dettes	12
2.2.4	Charges à payer.....	13
3	Informations relatives au compte de résultat	14



1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

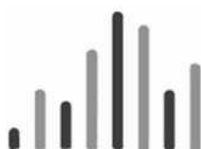
2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

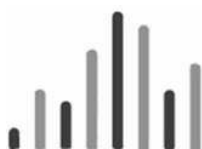
Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



2.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	34 911
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	95 256	-	-
Matériel de transport	-	-	-	16 470
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	9 768	-	96 635
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	1 087	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

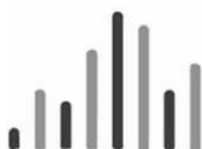


2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	21 840	-	-	-	-	21 840
Corporelles	180 701	20 604	-	148 016	-	53 492
Financières	-		-		-	-
TOTAL	202 541	20 604	-	148 016	-	75 332

2.1.4 Immobilisations financières

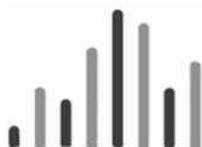
	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence cf. ci-dessus)	-	-	-	11 800
Créances rattachées à des participations	-	14 933	-	252 024
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	111 842	-	-



2.1.4.1 Informations relatives aux filiales et participations

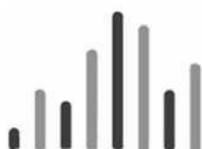
2.1.4.1.1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
	Observation :					
	Observation :					
	Observation :					
	Observation :					
	Observation :					



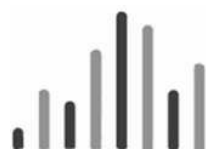
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Filiales (10 à 50% capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SCI 05LMY2020 SIREN 884636267	100 €	30%	30 €		0 €	74 775.64 €
	Observation : date de clôture au 31/12					
	Observation :					
	Observation :					
	Observation :					
	Observation :					



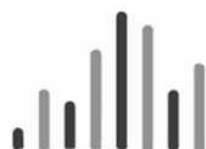
2.1.4.1.2 Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

Filiales (françaises et étrangères) non reprises au § A	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	Brute	Nette			
PREVSTHETE SIREN 853180610	0.01 €		145 553.22 €		
	Observation : date de clôture : 31/12				
SCI01LMY2009 SIREN 818878293	0.10 €		66 023.86 €		
	Observation : date de clôture : 31/12				
	Observation :				
	Observation :				
	Observation :				



2.1.5 Produits à recevoir

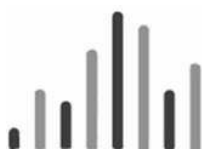
Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	21 855
TOTAL	21 855



2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		286 353	286 353	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		99 842	99 842	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		-	-	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		15 000	15 000	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	3 327	3 327	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		288 418	288 418	-
	Débiteurs divers		21 855	21 855	-
Charges constatées d'avance		4 685	4 685	-	
TOTAL		719 480	719 480	-	

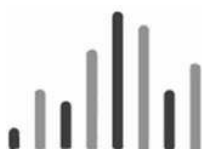


2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	283 800	567 600	-	851 400
Primes, réserves et écarts	624 270	-	596 440	27 831
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	8 070	72 580	-	80 651
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	916 141	640 180	596 440	959 882



2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 28 380 parts sociales de 30 euros de valeur nominale.

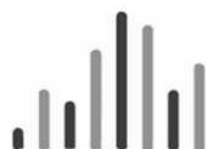
Les parts sociales se composent de :

- 22 900 parts sociales ordinaires de catégorie A
- 5 480 parts sociales de préférence de catégorie B

Il y a eu une augmentation du capital social en date du 23/07/2024. Initialement à 283 800 € le capital a été augmenté à 851 400 € par prélèvement de « primes d'émission » et par incorporation des autres réserves. Le nombre de part n'a pas varié mais la valeur nominale de chaque part sociale a évolué de 10 € à 30 €.

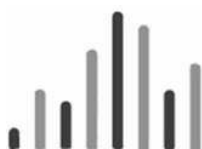
2.2.2 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	51 093	42 035	51 093	42 035
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretien	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	51 093	42 035	51 093	42 035



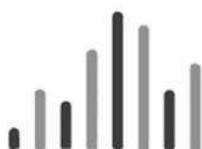
2.2.3 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	35 254	35 254	-	-
Personnel et comptes rattachés	11 409	11 409	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	17 746	17 746	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	17 025	17 025	-	-
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	6 221	6 221	-	-
Autres dettes	56 440	56 440	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	142 763	142 763	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	286 857	286 857	-	-



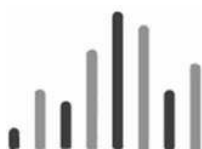
2.2.4 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	11 409
Charges sociales provisionnées	5 370
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	810
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	16 516
Divers	-
TOTAL	34 105



3 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :			
- Biens	50 554	-	50 554
- Services	1 582 688	-	1 582 688
Chiffre d'affaires net	1 633 243	-	1 633 243



u
Certifié sincère et véritable le 28 mars 25
Laurent MAMY Gérant

SELARL du Docteur Laurent MAMY
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 851 400 euros
Siège social : 31 avenue Foch 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
RCS CRETEIL 818 505 075

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du 28 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 28 mars à 19 heures, les associés se sont réunis 9 avenue Foch 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES en Assemblée Générale Ordinaire annuelle sur convocation verbale qui leur a été faite par Laurent MAMY – Gérant.

Sont présents ou représentés :

. Laurent MAMY,
Propriétaire de vingt-deux mille neuf parts de catégorie A, ci 22 900 parts (catégorie A)

. HOLD LMY2022 (rcs CRETEIL 922 847 645),
Propriétaire de cinq mille quatre cent quatre-vingt parts de catégorie B,
Ci 5 480 parts (catégorie B)
Représentée par Ekaterina ARKHIPOVA
En vertu d'un pouvoir en date du 11 mars 2025

Total des parts sociales présentes ou représentés 28 380 parts
sur les VINGT HUIT MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT
(28 380) parts composant le capital social

Présence et constatation du quorum

Les associés – tous présents ou représentés ayant déclarés renoncer aux conditions de forme et de délai de convocation, ainsi qu'aux communications préalables prévues par la Loi et les statuts – reconnaissent de manière définitive et irrévocable la régularité de la présente assemblée et la validité des délibérations à prendre, eu égard aux dispositions visées à l'article 25 des statuts et au dernier alinéa de l'article L223-27 du Code de commerce.

La séance est ouverte sous la présidence de Laurent MAMY en sa qualité de Gérant de la société.

Le Gérant constate que tous les Associés présents ou représentés possèdent l'intégralité du capital social.

Le Gérant constate que l'assemblée est de ce fait en mesure de délibérer valablement et il la déclare régulièrement constituée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Laurent MAMY présente à l'Assemblée la feuille de présence que chaque associé présent ou représenté émerge puis, il certifie la feuille de présence.

Constitution du bureau

Laurent MAMY propose à l'Assemblée de constituer le bureau de ladite Assemblée avec les personnes suivantes :

- . Laurent MAMY, Président,
- . Ekaterina ARKHIPOVA, Secrétaire.

Chaque personne citée déclare accepter cette proposition et, personne ne s'y opposant, l'Assemblée approuve la proposition et déclare le bureau de l'Assemblée constitué :

- . Laurent MAMY, Président,
- . Ekaterina ARKHIPOVA, Secrétaire.

Modalités de vote

Le Président – Laurent MAMY – propose à l'Assemblée que le vote des résolutions soit réalisé à main levée.

L'Assemblée se déclare favorable à ce type de vote.

Exposé du Président

Laurent MAMY rappelle à l'Assemblée l'ordre du jour, à savoir :

- . Rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2024,
- . Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2024,
- . Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du CGI
- . Affectation du résultat,
- . Quitus à la gérance,
- . Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices,
- . Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce intervenues ou renouvelées au cours de l'exercice,
- . Pouvoir pour formalités à accomplir.

Lecture des rapports

Laurent MAMY rappelle qu'en vertu des dispositions de l'article L223-26, la Présidence a l'obligation de réunir l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle dans les six mois de la clôture de l'exercice, soit avant le 31 mars 2025 au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

Laurent MAMY présente les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 et donne lecture à l'Assemblée :

- . Du rapport de gestion,
- . Du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce intervenues ou renouvelées au cours de l'exercice
- . De chacune des résolutions soumises à l'Assemblée et, déclare la discussion ouverte.

Après discussions, échanges de vues et personne ne demandant plus la parole, Laurent MAMY présente à l'Assemblée les résolutions.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport de la gérance sur l'exercice clos le 30 septembre 2024 et pris connaissance des comptes sociaux dudit exercice se traduisant par un résultat de 80 650 euros et un total de bilan de 1 288 773 euros, l'Assemblée générale décide de les approuver.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Relativement aux dispositions de l'article 223 quater du CGI, l'assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du CGI d'un montant global de 964 euros se traduisant par une imposition de 145 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Constatant que le résultat de l'exercice est de 80 650.74 euros, l'assemblée générale décide d'approuver la proposition de la gérance de l'affecter selon :

- . 4 033.00 euros : Réserve légale
- . 76 617.74 euros : Report à nouveau

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée donne quitus à la Gérance de sa gestion.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée générale constate que les dividendes et autres revenus distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30-sept-21	22 900,00	0.00	0.00
30-sept-22	22 900,00	0.00	0.00
30-sept-23	36 910,00	0.00	0.00

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce, l'assemblée générale décide d'approuver les conventions y mentionnées.

Chacune de ces conventions, soumises à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Monsieur Laurent MAMY ou toutes personnes porteuses de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit, notamment délivrer toutes copies de la présente AG et la certifier conforme.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 20 heures

Fait à SAINT-MAUR-DES-FOSSES, le 28 mars 2025

Laurent MAMY



HOLD LMY2020
Ekaterina ARKHIPOVA



Rapport de gestion de la gérance
Exercice clos le 30 septembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous réunissons en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de :

- . Vous rendre compte de la situation et de l'activité de votre société durant l'exercice clos le 30 septembre 2024,
- . Soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis suivant les mêmes règles de présentation et méthodes d'évaluation que celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE ET RESULTATS DE L'ACTIVITE

Produits d'exploitation

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, la société a poursuivi ses activités sociales, savoir l'exercice de la médecine.

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 633 242 euros, en progression de 12.52 % sur l'exercice précédent.

Eléments (eur)	2023	2024	variation
Chiffres d'affaires			
. Ventes de marchandises	0	0	ns
. Ventes de services	1 451 462	1 633 242	12,52%
. Activités annexes	0	0	ns
Total	1 451 462	1 633 242	12,52%

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 3 163 euros et les autres produits à 706 euros.

Le total des produits d'exploitation ressort à 1 637 112 euros.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont évolué comme suit :

Eléments (eur)	2023	2024	variation
Charges d'exploitation			
. Achats consommés	7 827	9 098	16,24%
. Autres achats	297 259	349 028	17,42%
. Charges externes	642 180	575 760	-10,34%
. Impôts et taxes	25 970	67 853	161,27%
. Salaires et charges sociales	399 934	521 725	30,45%
. Dotations de l'exercice	24 883	20 604	-17,20%
. Autres charges	4 035	4 223	4,66%
Total	1 402 088	1 548 291	10,43%

L'accroissement des impôts et taxes résulte de la comptabilisation en 2023/2024 de la taxe sur les salaires sous ce poste pour un montant de 47 155 euros, ce qui n'était pas le cas au titre de l'exercice précédent.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 88 820 euros contre 61 246 euros pour l'exercice antérieur.

Résultat courant

Le résultat financier s'établit à – 13 198 euros, selon :

Eléments (eur)	2023	2024	variation
Résultat financier			
. Produits financiers (+)	51 888	72 981	40,65%
. Charges financières (-)	52 744	86 180	63,39%
Résultat financier	-857	-13 198	ns

Le résultat courant ressort à 42 377 euros contre 11 309 euros pour l'exercice précédent.

Résultat exceptionnel et résultat net

Le résultat exceptionnel s'établit à 48 909 euros, l'impôt société à 10 636 euros et le résultat net à 80 650 euros, selon :

Eléments (eur)	2023	2024	variation
Résultat exceptionnel			
. Produits exceptionnels (+)	0	60 748	,s
. Charges exceptionnelles (-)	135	11 839	ns
Résultat exceptionnel	-135	48 909	ns
Impôt société	3 014	10 636	ns
Résultat net après IS	8 070	80 650	899%

SITUATION DE LA SOCIETE

A la clôture de l'exercice 2024, la situation bilantielle s'établit selon :

Emplois (eur)			Ressources (eur)		
Nature	Au 30.09.23	Au 30.09.24	Nature	Au 30.09.23	Au 30.09.24
Immobilisations			Capitaux propres		
. Incorporelles	338 602	338 602	. Capital social	283 800	851 400
. Corporelles	31 619	114 747	. Réserve légale	22 900	23 303
. Financières	538 283	401 235	. Autre réserves + ran	601 370	4 527
Total	908 504	854 584	. Résultat exercice	8 070	80 650
Actif circulant			Total	916 141	959 881
. Fourn. débiteurs	4 713		Prov. risques charges	51 093	42 035
. Créances clients			Dettes		
. Créances groupe	287 003	288 418	. Dettes financières	161 707	148 982
. Autres créances	52 748	25 182	. Fournisseurs	165 118	35 254
. Disponibilités	172 996	115 905	. Social et fiscal	17 600	46 180
Total	517 459	429 505	. Autres dettes	116 480	56 440
Régularisation	2 176	4 684	Total	460 905	286 856
Global	1 428 139	1 288 773	Global	1 428 139	1 288 773

L'effectif salarié moyen s'élève à 4 salariés.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Relativement aux dispositions de l'article 223 quater du CGI, les comptes sociaux de l'exercice incluent une charge visée à l'article 39-4 du CGI d'un montant global de 964 euros se traduisant par une imposition de 145 euros.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'objet social ne vise pas d'activité particulière en matière de recherche et de développement et, la société n'en développe point.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

En application de l'article L233-6 du Code de commerce, vous êtes informés que votre société n'a pris aucune participation dans le capital de sociétés civiles ou commerciales situées sur le territoire de la République française au cours de l'exercice écoulé.

Au cours de l'exercice, les filiales et participations ont évolué comme suit :

Entreprise		Début d'exercice		Evolution exercice		Fin d'exercice	
Forme	Raison sociale	%	Depuis le	%	Décision	%	Depuis le
. sci	. 03LMY2013	99,60%	01.07.16	-99,60%	. AGE 01.07.24		
. sas	. PREVESTHETE °°°	0,01%	01.06.23			0,01%	01.06.23
. sci	. 02LMY2013	10,00%	17.01.18	-10,00%	. AGE 19.07.24		
. sci	. 01LMY2009 °°°	0,00%	21.06.23				
. sci	. 05LMY2020	30,00%	20.06.22			30,00%	20.06.22
. sas	. TIH2B3D 3D BABY ARMY	99,90%	03.08.22	-99,90%	. AGE 29.11.23		

°°° : Début d'exercice, rectifications antérieures

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET MODIFICATIONS STATUTAIRES INTERVENUS EN COURS D'EXERCICE

03LMY2013

Votre société possédait une participation de 249 parts sociales sur 250 parts sociales composant le capital social de la société 03LMY2013, société civile au capital de 2 500 euros, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro 793 707 324, ayant son siège social 31 avenue Foch 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES.

L'activité de cette société ne correspondant plus au projet d'entreprise de votre société, votre société a cédé la totalité de sa participation à effet du 01 juillet 2024 pour un prix de 23 904.00 euros.

02LMY2013

Votre société possédait une participation de 30 parts sociales sur 300 parts sociales composant le capital social de la société 02LMY2013, Société civile immobilière au capital de 3 000 euros, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro 792 706 475, ayant son siège social sis 31 avenue Foch 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES.

L'activité de cette société ne correspondant plus au projet d'entreprise de votre société, votre société a cédé la totalité de sa participation à effet du 19 juillet 2024 pour un prix de 24 330.00 euros.

TIH2B3D 3D BABY ARMY

Votre société possédait une participation de 999 actions sur 1 000 actions composant le capital social de la société TIH2B3D 3D BABY ARMY – SAS à capital variable de 1 000 euros, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro 918 913 583, ayant son siège social sis 31 avenue Foch 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES.

L'activité de cette société étant fortement volatile, votre société a cédé la totalité de sa participation à effet du 29 novembre 2023 au nominal, soit un prix de 999.00 euros.

Augmentation de capital

Par AGE en date du 23 juillet 2024, le capital a été augmenté de 283 800 euros à 851 400 euros par capitalisation de primes d'émission et réserves, la valeur nominale de chaque part sociale de catégorie A et B évoluant de 10 à 30 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Ouverture d'un établissement secondaire

Après accord de l'Ordre des Médecins en date du 18 juillet 2024, par AGE en date du 23 juillet 2024, votre société a procédé à l'ouverture d'un cabinet secondaire au 21 Grande rue Charles de Gaulle 94130 NOGENT sur MARNE. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

EVOLUTION PREVISIBLE - PERSPECTIVES

Le développement des activités sociales se poursuit et les résultats à la clôture de l'exercice en cours devraient être satisfaisants.

AFFECTATION DU RESULTAT

Constatant que le résultat de l'exercice est de 80 650.74 euros, il vous est proposé de l'affecter comme suit :

- . 4 033.00 euros : Réserve légale
- . 76 617.74 euros : Report à nouveau

DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES INTERVENUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée générale constate que les dividendes et autres revenus distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30-sept-21	22 900,00	0.00	0.00
30-sept-22	22 900,00	0.00	0.00
30-sept-23	36 910,00	0.00	0.00

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il vous sera présenté le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

RESOLUTIONS PROPOSEES

En annexe du présent rapport, texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Fait à SAINT-MAUR-DES-FOSSES, le 12 mars 2025

Laurent MAMY
Gérant



SELARL du Docteur Laurent MAMY
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 851 400 euros
Siège social : 31 avenue Foch 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
RCS CRETEIL 818 505 075

Rapport spécial de la gérance
Sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce
Exercice clos le 30 septembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Conventions de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, les conventions suivantes visées à l'article L223-19 du code de commerce ont été exécutées :

. Docteur Laurent MAMY a perçu au titre de son mandat de gérance une rémunération brute annuelle de 210 184 euros outre la prise en charge par la société des cotisations sociales obligatoires à hauteur de 53 930 euros et facultatives pour 6 680 euros ;

. Laurent MAMY, Associé de notre société, est titulaire d'un compte courant créditeur de 6 221 euros, compte non rémunéré ;

. La société HOLD LMY2022, associée de notre société, est titulaire d'un compte courant débiteur d'un montant de 288 418 euros régit par une convention de trésorerie, somme rémunérée pour un montant de 21 349 euros incluant une régularisation au titre de l'exercice précédent ;

. La société SELARL du Docteur Laurent MAMY a versé à la SCI 02LMY2013, dont Monsieur Laurent MAMY est associé et la société HOLD LMY2022 a été associée jusqu'au 19 juillet 2024, une somme de 144 000 euros au titre des loyers pour l'exercice écoulé ;

. Une participation de 999 actions sur 1 000 actions composant le capital social de la société TIH2B3D 3D BABY ARMY – SAS à capital variable de 1 000 euros, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro 918 913 583, ayant son siège social sis 31 avenue Foch 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS – a été cédée à effet du 29 novembre 2023 au nominal, soit un prix de 999.00 euros, à la société HOLD LMY2022 associée de notre société.

. Une participation de 249 parts sociales sur 250 parts sociales composant le capital social de la société 03LMY2013 – société civile au capital de 2 500 euros, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro 793 707 324, ayant son siège social 31 avenue Foch 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS – a été cédée à effet du 01 juillet 2024 pour un prix de 23 904.00 euros à la société HOLD LMY2022 associée de notre société.

. Une participation de 30 parts sociales sur 300 parts sociales composant le capital social de la société 02LMY2013 – société civile immobilière au capital de 3 000 euros, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro 792 706 475, ayant son siège social sis 31 avenue Foch 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS – a été cédée à effet du 19 juillet 2024 pour un prix de 24 330.00 euros à la société HOLD LMY2022 associée de notre société.

Situation des comptes courants

Le Président indique que les comptes courants des associés et sociétés liées contrôlées directement ou indirectement par des associés et/ou dirigeants communs s'établissent comme suit :

Entreprise		Solde au 30.09.24		Fisc.	Intérêts exercice		
Forme	Raison sociale	Débit	Crédit		Tx max.	Comptabilisés	Hors bilan
Associés							
. Laurent MAMY			6 220,53	pp			
. Sas	. HOLD LMY2022	288 418,25		IS	var.	21 249,34	
Sociétés liées							
. sci	. 03LMY2013	48 763,63		IR			912,72
. sas	. PREVESTHETE	145 553,22		IS	2.50%		5 323,28
. sci	. 02LMY2013	21 963,89		IS	2.50%		1 602,67
. sci	. 01LMY2009	66 023,86		IR	2.50%		1 577,36
. sci	. 05LMY2020	74 775,64					1 867,49
. sas	. TIH2B3D 3D BABY ARMY	24 614,60		IS	2.50%		602,47
. sci	. Sci de location EJP GLXM	15 000,00		IR	4,22%	605,33	

Régularisations

Au cours de l'exercice antérieur clos le 30 septembre 2023, les conventions suivantes visées à l'article L223-19 du code de commerce ont été exécutées sans avoir été soumises à votre approbation lors de l'exercice visé :

. Des actifs numériques (1.33724348 BTC - Bitcoin) ont été cédés pour un prix de 13 800 euros à effet du 14 janvier 2023 à la société TIH2B3D 3D BABY ARMY précitée, filiale à cette époque de votre société ;

. Une participation de 7 599 actions sur 10 000 actions composant le capital social de la société PREVESTHETE – SAS à capital de 1 000 euros, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro 853 180 610, ayant son siège social sis 31 avenue Foch 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES – a été cédée à effet du 01 juin 2023 pour un prix de 759.90 euros à la société HOLD LMY2022 associée de notre société.

. Un titre de placement de 1 part sociale sur 700 parts sociales composant le capital social de la société 01LMY2009 – Société civile à capital de 7 000 euros, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro 518 878 293, ayant son siège social sis 31 avenue Foch 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES – a été cédée à effet du 21 juin 2023 pour un prix de 1.00 euro à la société HOLD LMY2022 associée de notre société.

Fait à SAINT-MAUR-DES-FOSSES, le 12 mars 2025

Laurent MAMY
Gérant

Désignation de l'entreprise : **SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **12**

Adresse de l'entreprise **31 Avenue Foch 94100 SAINT MAUR DES FOSSES** Durée de l'exercice précédent * **12**

Numéro SIRET * **8 1 8 5 0 5 0 7 5 0 0 0 2 3** Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
				31/03/2025	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	21840	AC	21840
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	338602	AI	338602
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	9661	AS	7432
	Autres immobilisations corporelles	AT	157361	AU	106097
	Immobilisations en cours	AV	1217	AW	1217
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	40	CV	40
	Créances rattachées à des participations	BB	286352	BC	286352
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	15000	BG	15000
	Autres immobilisations financières *	BH	99842	BI	99842
TOTAL (II)		BJ	929916	BK	854584
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	313599	CA	313599
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	115903	CG	115903
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4684	CI	4684
	TOTAL (III)	CJ	434188	CK	434188
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1364105	1A	1288773
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	401194	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY		Néant ☐ *
				Exercice N 30092024
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....851400..)			DA 851400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC
	Réserve légale (3)			DD 23303
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG 4527
	Report à nouveau			DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI 80650
	Subventions d'investissement			DJ
	Provisions réglementées *			DK
	TOTAL (I)			DL 959881
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP 42035
	Provisions pour charges			DQ
	TOTAL (III)			DR 42035
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS
	Autres emprunts obligataires			DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 142762
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV 6220
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 35253
	Dettes fiscales et sociales			DY 46179
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ
	Autres dettes			EA 56440
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB
TOTAL (IV)			EC 286856	
Ecart de conversion passif *			(V) ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE 1288773	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
			Écart de réévaluation libre	1D
			Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 286856
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens *	FD	50554	FE		FF	50554		
			services *	FG	1582688	FH		FI	1582688		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	1633242	FK		FL	1633242		
	Production stockée *							FM			
	Production immobilisée *							FN			
	Subventions d'exploitation							FO	3163		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP			
	Autres produits (1) (11)							FQ	706		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	1637112		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	9098		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	924789		
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	67853		
	Salaires et traitements *							FY	455466		
	Charges sociales (10)							FZ	66258		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce				HS	)	GA	20603	
			- dotations aux provisions						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *							GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD		
	Autres charges (12)							GE	4222		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	1548292		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	88820			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)							GH	149		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)							GI	33393		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	605		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	21282		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	51092		
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
Total des produits financiers (V)							GP	72981			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ	42035		
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	3482		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	40662		
	Total des charges financières (VI)							GU	86180		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV	-13198			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)							GW	42377			

Désignation de l'entreprise <u>SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB	60748	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	60748	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	80	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF	11759	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	11839	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										HI	48909
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	10636
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1770991
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1690341
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	80650
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)								HY	
	(3)	Dont — Crédit-bail mobilier * — Crédit-bail immobilier								HP	135990
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)								HQ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1H	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1J	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1K	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								HX	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RC	
	(9)	Dont transferts de charges								RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)								A1	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :								A4	
		facultatives		A6	obligatoires		A9				
		dont cotisations facultatives Madelin		A7							
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8							
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :								Exercice N	
		Détail en annexe								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N	
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise : SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY

Exercice N, clos le : 30092024

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	80
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	11759
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	11839
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	60748
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	60748
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise										SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY										30092024										Néant ☐ *																																			
CADRE A		IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice										Augmentations																																											
												1										2										3																																	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I										CZ	21840										D8											D9																						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II										KD	338602										KE											KF																						
CORPORELLES	Terrains																				KG											KH											KI																						
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		I9								KJ											KK											KL																													
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1								KM											KN											KO																													
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants		M2						KP											KQ											KR																													
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3						KS	44572										KT											KU																													
		Installations générales, agencements, aménagements divers *												KV	15205										KW											KX	95256																												
		Matériel de transport *												KY	16470										KZ											LA																													
		Matériel de bureau et mobilier informatique												LB	133766										LC											LD	9767																												
		Emballages récupérables et divers *												LE											LF											LG																													
	Immobilisations corporelles en cours																				LH	2304										LI											IJ																						
	Avances et acomptes																				IK											IL											IM																						
	TOTAL III																				LN	212319										LO											LP	105024																					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence																				8G											8M											8T																					
		Autres participations																				8U	535283										8V											8W	14933																				
Autres titres immobilisés																				1P											1R											1S																							
Prêts et autres immobilisations financières																				1T	3000										1U											1V	111842																						
TOTAL IV																				LQ	538283										LR											LS	126775																						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)																				ØG	1111044										ØH											ØJ	231799																						
CADRE B		IMMOBILISATIONS										Diminutions										Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice										Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence																																	
												par virement de poste à poste										par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence										3										4																							
												1										2																																											
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I										IN											CØ											DØ	21840										D7											
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II										IO											LV											IW	338602										1X											
CORPORELLES	Terrains																				IP											LX											LY											LZ											
	Constructions	Sur sol propre				IQ								MA											MB											MC																													
		Sur sol d'autrui				IR								MD											ME											MF																													
		Inst. gales, agencets et am. des constructions						IS						MG											MH											MI																													
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT						MJ	34911										MK	9661										ML																													
		Inst. gales, agencets, aménagements divers						IU						MM											MN	110462										MO																													
		Matériel de transport						IV						MP	16470										MQ											MR																													
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW						MS	96635										MT	46899										MU																													
		Emballages récupérables et divers*						IX						MV											MW											MX																													
	Immobilisations corporelles en cours										1087										MY											MZ	1217										NA											NB											
	Avances et acomptes																				NC											ND											NE											NF											
	TOTAL III										1087										IY											NG	148016										NH	168240										NI											
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence																				IZ											ØU											M7											ØW										
		Autres participations																				IØ											ØX	263823										ØY	286392										ØZ										
Autres titres immobilisés																				I1											2B											2C											2D												
Prêts et autres immobilisations financières																				I2											2E											2F	114842										2G												
TOTAL IV																				I3											NJ	263823										NK	401234										2H												
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										1087										I4											ØK	411840										ØL	929916										ØM												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise										SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY										30092024										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice															
Frais d'établissement et de développement				CY	21840				EL					EM					EN	21840											
Fonds commercial				RE					RF					RI					RJ												
Autres immobilisations incorporelles				PE					PF					PG					PH												
TOTAL I				RK	21840				RM					RN					RO	21840											
Terrains				PI					PJ					PK					PL												
Constructions	Sur sol propre			PM					PN					PO					PQ												
	Sur sol d'autrui			PR					PS					PT					PU												
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV					PW					PX					PY												
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	35801				QA	1144				QB	34911				QC	2228											
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	9599				QE	5206				QF					QG	14815											
	Matériel de transport			QH	11909				QI	4560				QJ	16470				QK												
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	123389				QM	9692				QN	96635				QO	36447											
	Emballages récupérables et divers			QP					QR					QS					QT												
TOTAL II				QU	180700				QV	20603				QW	148016				QX	53492											
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN	202540				ØP	20603				ØQ	148016				ØR	75332											
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS								REPRISES								Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice													
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel																			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6																	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV																	
Autres immob. incor		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1																	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD																	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8																	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6																	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4																	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2																	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9																	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7																	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5																	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3																	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1																	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8																	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO																	
TOTAL III																															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV																	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ															
CADRE C																															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice															
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8															
Primes de remboursement des obligations												SP				SR															

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY		30092024		Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	51092	4U	42035	4V	51092	4W	42035
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	51092	TV	42035	TW	51092	TX	42035
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	51092	UB	42035	UC	51092	UD	42035
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF				
			UG	42035	UH	51092			
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY				30092024		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	286352	UM	286352	UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	99842	UV	99842	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO		ZI	15000		15000					
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3327		3327					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	288418		288418					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	21854		21854					
	Charges constatées d'avance		VS	4684		4684					
	TOTAUX			VT	719479	VU	719479	VW			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	15000							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	35253		35253						
Personnel et comptes rattachés		8C	11409		11409						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	17745		17745						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	17024		17024						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	6220		6220						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	56440		56440						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ	142762		142762						
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	286856	VZ	286856					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	83443	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise		SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY										Exercice N clos le					
		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ☒ ET ☐ Néant ☐										13.01.2024					
I. RÉINTÉGRATIONS												BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	80650		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)													WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		XE		964						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	964									
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI)		RB										
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX		XW		80						
	Amendes et pénalités		WJ	80	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ										
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *													XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)													I7	10636		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7							
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %							I8						
									ZN								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ Plus-values nettes à court terme Plus-values soumises au régime des fusions							WN								
									WO								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)													XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)		SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée) Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		SW		WQ		56700					
								M8	4587								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage													Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage													Y3				
											TOTAL I	WR	149031				
II. DÉDUCTIONS												PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *													WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)													WU				
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure - imputées sur les déficits antérieurs							WV							
										WH		38233					
										WP							
										WW							
										XB							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WZ							
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts		(		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		) XA								
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX							
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *													ZY			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *													XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2		J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A)	L5		XF						
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV		S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i>)	PA								
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i>)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodecies</i>)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)	XC								
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i>)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i>)	PB								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)													XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)	X9	0	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)		YH		)		XG	51253					
		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C)		YC										
		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D)		YD										
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> F)	YI		Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI										
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)	YL														
		Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage													Y2	0	
III. RÉSULTAT FISCAL											TOTAL II	XH	89486				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				{		Bénéfice (I moins II)		XI	59545								
				{		Déficit (II moins I)				XJ							
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *													ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *															XL		
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	59545	XO						

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY		30092024		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice			ZT	16 778	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges					
Provisions pour dépréciation *					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation					
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
Total des charges à payer					
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO	
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Exercice N clos le : 30092024

Annexe 2058-A

15/01/2025 17:55:25

Désignation de l'entreprise : SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves {		– Réserves légales	ZB	403					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	8070				– Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves			ØE	451897		Dividendes		ZE	36910						
							Autres répartitions		ZF	422654						
	TOTAL I			ØF	459967		Report à nouveau		ZG							
										(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	459967	
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ					
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	– Sous-traitance										YT	337729				
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	205787				
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	89898				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										731	ST	291373			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	924789				
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	2219				
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)											9Z	65634			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	67853				
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY					
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ					
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *										ØB	181621				
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS					
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	5,75 %				
	– Numéro de centre agréé *					XP	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	1		
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe			JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
						Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe: résultat d'ensemble			JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
						Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Date d'acquisition des éléments cédés*et Nature (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	31/05/2016 MATERIELS PROF.	30000	30000		
	2	13/09/2016 GE CAPITAL FRANCE	240	240		
	3	25/01/2018 DARTY SECHE LINGE	849	849		
	4	28/10/2017 DECATHLON_tapis de course	2658	2658		
	5	26/12/2018 ECHOGRAPHE MYSONOU6-EXP + 2SONDES	1164	1164		
	6	15/11/2018 HONDA SCOOTER FORZA 125	5716	5716		
	7	27/07/2022 BMW SERIE X - OPTION HA EP-330-CT	10754	10754		
	8	22/03/2016 Imprimante Xeros 8580	891	891		
	9	31/05/2016 MATERIELS INFORMATIQUES	22600	22600		
	10	16/06/2017 APPLE_IMAC 21.5"	2231	2231		
	11	04/10/2016 IPHONE 7	1323	1323		
	12	21/09/2018 APPLE - IPHONE XS MAX	1429	1429		
	13	15/10/2017 APPLE - IPHONE 8 PLUS 64 GO OR	1147	1147		
	14	16/12/2017 FNAC TV SAMSUNG	2208	2208		
	15	16/12/2017 FNAC TV POLAROID	798	798		
	16	16/03/2018 PHENIXT installation informatique	8512	8512		
	17	30/11/2019 APPLE STORE APPLE WATCH EDITION GPS	949	949		
TOTAL		159775		148016		11759

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	1	1				
	7	10755	10755				
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
TOTAL		60748	48989	10756		38233	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Date d'acquisition des éléments cédés*et Nature (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
1 27/11/2019 APPLE STORE APPLE WATCH S5 44 GOLD	968		968		
2 12/11/2020 APPLE WATCH	609		609		
3 22/10/2021 APPLE - IPHONE 13 PRO MAX	1609		1609		
4 13/11/2021 APPLE	728		728		
5 27/09/2022 APPLE WATCH S8	949		949		
6 31/05/2016 MOBILIERS	33750		33750		
7 06/10/2018 FRANCE LITERIE_table basse	850		850		
8 01/10/2018 4 DIVANS GYNECOLOGIQUES à l'insart	13847		13847		
9 01/10/2018 2 MEUBLES POLYETYLENES 2 TIROIRS	1233		1233		
10 01/07/2016 249 PARTS SCI 03LMY2013	1				1
11 17/01/2018 30 PARTS SCI 02LMY2013	9999				9999
12 03/08/2022 999 PARTS TIH2B3D BABY	999				999
13 02/08/2019 8000 ACTIONS SAS PREVESTHETE (CES PT 01/10/2022)	759				759
14					
15					
16					
17					
TOTAL	159775		148016		11759

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10	23904	23903			23903	
11	24330	14330			14330	
12	999					
13	759					
14						
15						
16						
17						
TOTAL	60748	48989	10756		38233	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY						
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Court terme ⁽⁹⁾	Long terme ⁽¹⁰⁾			Plus-value taxable à 19 % ⁽¹¹⁾
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Total des plus ou moins-values nette fiscale		10756			38233	
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique	10756			38233	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : <u>SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY</u>		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU		Néant ☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées ^a	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	Sur 10 ans ou sur une durée N-4					
	différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> N-5					
	1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> du CGI) N-6					
	(à préciser) au titre de : N-7					
	N-8					
	N-9					
	TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)						
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						

Désignation de l'entreprise : SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY Néant ☒ *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 % .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) .

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) .

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5
		À 19 %, ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

Désignation de l'entreprise : <u>SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY</u>	Néant ☒ *
---	---

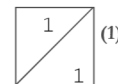
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01102023		et clos le: 30092024	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	4
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1633242
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	1633242
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	706
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	3163
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	3869
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	358126
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	261267
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	4222
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	623616
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	1013495
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	1013495
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			EY
Période de référence	GY		HX
Date de cessation		GZ	
		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31 01 2024

N° SIRET 81850507500023

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY

ADRESSE (voie) 31 Avenue Foch

CODE POSTAL 94100

VILLE SAINT MAUR DES FOSSES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	5480
---	----	---	--	----	------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	22900
---	----	---	--	----	-------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SAS	Dénomination	HOLDLMY2022
N° SIREN (si société établie en France)	9122847645	% de détention	19,31
Nb de parts ou actions	5480		
Adresse :	N° 31	Voie	Avenue Foch
Code Postal	94100	Commune	SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique	MAMY	Prénom(s)	Laurent
Nom marital	MAMY	% de détention	80,69	Nb de parts ou actions	22900
Naissance :	Date	N° Département	94	Commune	NOGENT SUR MAR
Adresse :	N°	Voie	Avenue des Ailantes	Pays	FR
Code Postal	94100	Commune	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
Adresse :	N°	Voie		Pays	
Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 4

N° SIRET 8 1 8 5 0 5 0 7 5 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SLR SELARL DU DOCTEUR LAURENT MAMY

ADRESSE (voie) 31 Avenue Foch

CODE POSTAL 94100

VILLE SAINT MAUR DES FOSSES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

3

Forme juridique SCI Dénomination 05LMY2020

N° SIREN (si société établie en France) 8 8 4 6 3 6 2 6 7 % de détention 30,00

Adresse : N° 31 Voie Avenue Foch

Code Postal 94100 Commune SAINT-MAUR-DES-FOSSES Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

30092024

15/01/2025 17:55:25